



Elections
Montréal

Arrondissement de Ville-Marie

District électoral de Sainte-Marie (183)

Endroits de vote - Journées de vote	Sections de vote
01 ÉCOLE CHAMPLAIN 2260, rue Logan Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008
02 ÉCOLE GARNEAU 1665, rue La Fontaine Grande salle	009-010-011-012
03 ASSOCIATION SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD 2093, rue de la Visitation Salle communautaire	013-014-015-016
04 ÉCOLE PIERRE-DUPLY 2000, rue Parthenais Hall d'entrée	017-018-019-020-021-022-023-024-025
05 CENTRE JEAN-CLAUDE-MALEPART 2633, rue Ontario Est Gymnase	026-027-028-029-030-031-032-033-034-035
06 COLLEGE VILLE-MARIE 2850, rue Sherbrooke Est - Entrée des élèves Cafétéria + hall d'entrée	036-037-038-039
07 TOULON FRONTENAC 1850, rue Bercy Salon vert	040-041

Dans l'arrondissement de Ville-Marie, chaque électeur aura à voter DEUX FOIS, soit pour être :
1. Le maire de la ville de Montréal (aussi maire d'arrondissement)
2. Le conseiller de la ville de son district

Données à jour au 2021-10-04 Produit le 2021-10-04 02:16

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Service du greffe

elections.montreal.ca

